

Agents titulaires, stagiaires et non titulaires affiliés à l'IRCANTEC

Adhésion

☐ OUI

☐ NON

Effectif total IRCANTEC : Hommes : Femmes :

Risques garantis :

- Accident de Service / Maladie Professionnelle ou imputable au service
- Grave Maladie
- Maternité / Adoption et Paternité
- Maladie Ordinaire avec franchise de 10 jours fermes par arrêt

Au taux de 0.60 % de la base d'assurance

Estimation de la Masse Salariale au 31/12/2023 pour le calcul de la prime prévisionnelle 2024

Traitement Indiciaire Brut	☒	Montant TIB	€
Nouvelle Bonification Indiciaire	☒	Montant NBI	€
Supplément Familial	☒	Montant SFT	€
Indemnités de Résidence	☒	Montant IR	€
Total base assurance		Montant TOTAL	€

Si vous souhaitez garantir les charges patronales, cocher la case correspondante :

Base d'assurance Facultative = Charges Patronales à hauteur de 48% du TIB+NBI

☐ OUI

☐ NON

FAIT A

LE

Signature et cachet de la collectivité

En cas d'adhésion ou d'intention d'adhésion, ce document est à retourner avant le 01 décembre 2023

Accompagné

- D'un RIB sur lequel est apposé le cachet de votre collectivité
 - De vos délibérations (adhésion et gestion)

À l'adresse ci-dessous

CDG 30
Service assurance statutaire
183 chemin du Coquillard
30900 Nîmes